



ACCOMPAGNEMENT VAE

CONVERTISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE
PROFESSIONNELLE EN UN DIPLÔME OFFICIEL AVEC
LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

LES OBJECTIFS

L'accompagnement VAE a pour objectif de permettre au candidat de valoriser son expérience professionnelle en vue d'obtenir la certification visée. À l'issue du parcours, il sera en mesure de :



Présenter son parcours professionnel et identifier les liens entre son expérience et le référentiel de la certification visée



Constituer un dossier de recevabilité complet et conforme aux exigences du certificateur



Rédiger un dossier de validation qui démontre l'acquisition des compétences du référentiel



Se présenter devant le jury et défendre son parcours avec pertinence

PARCOURS VAE

Étape 1 : Définition et faisabilité

1er RDV avec le responsable VAE

1 Etude d'éligibilité

- Réalisation du diagnostic et de l'étude de faisabilité de votre projet VAE - secteur du diplôme
- Identification des activités les plus pertinentes selon vos expériences, vos besoins et contraintes, en tenant compte des exigences du référentiel de certification visé.
- Choix de la formule d'accompagnement la plus adaptée à votre projet
- Choix du financement
- Création de son espace France VAE

2 France VAE et financement de votre projet VAE

- Création de son espace France VAE
- Choix du financement



jusqu'à 48 h après avoir rempli le formulaire présent sur notre site

Étape 2 : Accompagnement dossier de recevabilité

3 Rendez-vous de faisabilité avec un consultant

- Constitution du dossier de recevabilité (livret 1) avec l'architecte accompagnateur de parcours
- Vérification de la complétude et de la conformité du dossier de recevabilité
- Préparation au dépôt officiel auprès de l'organisme certificateur



1 semaine maximum après l'étape 2

4 Recevabilité

Attente du retour du certificateur et prise en compte de l'avis de recevabilité favorable ou non



15 jours à 2 mois

**Si le dossier est défavorable, le parcours se termine ici.
Les inscriptions se font une fois par an.**

Étape 3 : Rédaction dossier de validation

5 Affectation d'un consultant - Livret 2

Dès que nous recevrons la confirmation de recevabilité du bénéficiaire, nous procéderons à l'attribution d'un consultant.



1 semaine maximum

6 Accompagnement individuel

- Séances de travail individuelles: Aide à expliciter votre motivation, ce qui est essentiel pour renforcer la cohérence du dossier de validation du bénéficiaire et convaincre le jury.
- Compréhension de la méthodologie: Apprentissage de la méthodologie nécessaire pour valoriser vos expériences.
- Accompagnement méthodologique ciblé sur les activités prioritaires identifiées lors du cadrage initial.
- Explicitation des compétences: Accompagnement dans la description et la formulation claire et détaillée de vos compétences en lien avec les exigences du référentiel de la certification visée.
- Constitution d'annexes: Aide dans l'identification, la rédaction et la compilation des annexes pertinentes pour soutenir votre dossier.
- Validation finale du dossier: Vérification de la version finalisée de votre dossier avant son dépôt.



4 mois et demi en moyenne

Étape 4 : Préparation à l'évaluation jury

7 Accompagnement individuel

- Simulations d'entretien et aide à la préparation orale devant le jury final ainsi que préparation aux échanges avec le jury.

Après l'accompagnement

8 Dépôt du dossier auprès du certificateur

- Dépôt de votre dossier de validation par votre APP



Max à 6 mois après l'avis de recevabilité (livret 1)

9 Entretien avec le jury

- Le certificateur vous contactera dans un délai de 3 mois pour vous proposer des dates de jury



Date fixée par le certificateur

DOMAINES CONCERNÉS

Nous vous accompagnons dans l'obtention de toutes les **certifications professionnelles**, telles que :

- Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Le diplôme d'État d'aide soignant (DEAS)
- Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)
- Le BTS Support à l'Action Managériale (BTS SAM)
- Le diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)
- Les Titres Professionnels délivrés par le Ministère du Travail
 - Par exemple, le TP – Formateur professionnel d'adultes – RNCP 37275
 - Nous pouvons vous accompagner dans votre processus de VAE sur ce titre professionnel. Vous passerez ensuite votre examen de certification avec notre organisme de certification partenaire Aflor, qui est habilité par le Ministère du Travail du plein Emploi et de l'Insertion.

Pour tout autre **diplôme RNCP**, nous étudions votre projet et construisons un parcours sur mesure afin de mettre toutes les chances de réussite de votre côté.

PRÉREQUIS

DU PARCOURS VAE

LES PRÉREQUIS POUR ACCÉDER À UNE VAE

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut ou son niveau d'études, peut accéder à la VAE en justifiant **d'au moins 1 an d'expérience** en lien direct avec la certification visée, exercée de manière continue ou non.

Cette expérience peut être professionnelle (salariée ou non), bénévole, volontaire, syndicale, mandat électoral ou sportive de haut niveau, mais exclut les périodes de formation initiale, continue, apprentissage ou stages (sauf exceptions pour les niveaux inférieurs au CAP/BEP).

AUTRES PRÉREQUIS

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française
- Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra pour un accompagnement en distanciel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

La durée de l'accompagnement VAE varie selon la formule choisie et peut atteindre **jusqu'à 27 heures**. Retrouvez tous les détails dans la section "Nos formules".

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement VAE se réalise **à distance**, sous forme de **séances individuelles** avec un consultant expert de la VAE dédié tout au long de votre parcours. Sa mission est de vous aider à la rédaction du dossier de faisabilité, aux démarches administratives ainsi qu'à la rédaction du dossier de validation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'atteinte des objectifs de l'accompagnement VAE est évaluée **tout au long** de l'accompagnement via les productions réalisées (dossiers) et les simulations d'entretien, formalisées dans la fiche de suivi pédagogique signée à chaque séance.

FORMALISATION À L'ISSUE DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

- Dossier de validation
- Avis de passage Jury

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

La VAE est régie par le Code du travail, notamment les articles L6411-1 à L6412-3, qui garantissent à toute personne le droit de faire reconnaître les acquis de son expérience professionnelle afin d'obtenir une certification, un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.

- **Décret du 28 décembre 2023** : ce décret apporte des ajustements visant à faciliter l'accès à la VAE. Il introduit notamment des simplifications administratives et des adaptations pour les candidats ayant des parcours atypiques ou des besoins spécifiques.
- **Dispositions réglementaires** elles prévoient l'extension des critères d'éligibilité, la reconnaissance de nouvelles formes d'expérience professionnelle et un accompagnement renforcé des candidats tout au long du processus de VAE.
- **Accompagnement des candidats** : le décret prévoit la mise en place de structures d'accompagnement pour aider à la préparation du dossier de validation, avec un soutien particulier pour les personnes en situation de handicap.
- **Financement** : le cadre réglementaire inclut également des dispositions pour le financement de la VAE, avec des aides de l'État, des régions et des dispositifs proposés par les employeurs.

Ces mesures ont pour objectif de rendre la VAE plus accessible et de valoriser davantage l'expérience professionnelle dans le parcours de certification.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MODALITÉS D'INSTRUCTION DU DOSSIER

Pour connaître les modalités d'instruction du dossier, veuillez consulter la section "Votre parcours VAE avec C&M".

FAISABILITÉ

L'entretien avec l'AAP a pour objectif de vérifier l'adéquation entre le référentiel de compétences du diplôme et vos besoins, contraintes et votre expérience professionnelle ou extra-professionnelle.

Le dossier est ensuite envoyé au certificateur qui statuera sur la faisabilité ou non du dossier.

CONTRAINTES ET EXIGENCES DE LA DÉMARCHE

Toute démarche entraîne une implication personnelle. En moyenne, il vous sera demandé entre 3 à 4h de travail par semaine, découpé comme suit :

- 1 à 2h de visio avec votre consultant VAE
- 1 à 2h de travail personnel pour la rédaction de votre dossier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire présent sur notre site internet. Suite à cela, un conseiller pédagogique vous contactera sous **72 heures** afin de positionner un rendez-vous d'information, gratuit et obligatoire, qui permet le recueil et l'analyse de vos besoins, les contraintes de votre projet, la vérification des prérequis et la validation de votre inscription, le cas échéant.

L'inscription doit être effective **au minimum 14 jours ouvrés** avant le début de la prestation.

CHIFFRES CLÉS DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT VAE

Voici quelques chiffres sur l'accompagnement VAE :

- NA % de réussite globale
- NA % de satisfaction des clients
- NA/5 attribuée aux consultants VAE

NA = *Aucun accompagnement VAE terminé.*

Réussite globale = Nombre de certifiés/Nombre de présentations

NOS FORMULES

Le choix de la formule se fera au moment de la prise de rendez-vous d'information avec votre conseiller.

Pour toutes les formules, les frais de jury sont à la charge du candidat et seront à payer directement à l'organisme certificateur.

Toutes nos offres sont **éligibles au CPF**.



INTENSIF

Formule adaptée aux personnes bénéficiant d'allègements ou de dispenses de blocs

1 600€

12h d'échanges avec un consultant individuel

CONFORT

Un accompagnement individuel pour structurer votre démarche de VAE

2 000€

15h d'échanges avec un consultant individuel

AVANCÉ

Davantage de temps d'échange pour approfondir chaque étape de votre dossier

2 600€

19h d'échanges avec un consultant individuel

PREMIUM

Un suivi renforcé pour bénéficier d'un accompagnement plus approfondi tout au long du parcours

3 000€

23h d'échanges avec un consultant individuel

PRESTIGE

Un accompagnement complet pour préparer efficacement votre dossier et votre entretien jury

3 500€

27h d'échanges avec un consultant individuel

ELITE

Notre formule la plus complète pour un accompagnement personnalisé de bout en bout

4 200€

32h d'échanges avec un consultant individuel

EXCELLENCE

Un accompagnement intégral avec le volume d'échanges le plus important de notre gamme

5 000€

38h d'échanges avec un consultant individuel

AUTRES FINANCEMENTS

D'autres financements complémentaires sont possibles, notamment :

- Votre employeur
- L'OPCO (Opérateur de Compétences)
- La Région
- France Travail (si vous êtes demandeur d'emploi)
- Transition Pro
- Fonds d'assurance formation

À PROPOS DE C&M



NOTRE VISION

Dans le contexte de professionnalisation des métiers en tension sur le marché de l'emploi, nous avons mis à contribution l'expertise de C&M en coordination avec des ingénieurs pédagogiques pour construire des modules de formation adaptés aux besoins des acteurs de ce secteur.

Ces cursus combinent systématiquement l'accès à des bases de connaissance sur des plateformes e-learning combiné le cas échéant à des modules distanciels mobilisant des experts métiers. Ces formations peuvent prévoir également des séances de classes virtuelles avec des d'application pratique.

Les équipes de C&M accompagnent les mutations technologiques et industrielles depuis plus de 25 ans en intégrant dans les parcours des intervenants spécialisés. Nos équipes interviennent aux côtés des apprenants tant pour le volet administratif initial que pour le cursus de formation allant jusqu'aux certifications éventuelles.

ACCESSIBILITÉ

L'ACCESSIBILITÉ, NOTRE ENGAGEMENT

Découvrez notre **politique handicap** et les moyens mis en place pour **garantir l'accessibilité** de nos formations. Il nous a toujours été primordial de pouvoir **offrir à chacun** la possibilité de se former dans les conditions les plus favorables.

UN APPRENTISSAGE ÉQUITABLE ET INCLUSIF

- **Format inclusif** : nos formations sont toutes digitalisées
- **Contenus de formation variés** : les formats varient (écrits, visuels, audios, vidéos, etc.)
- **Dispositifs d'accompagnement adaptés** : Soutien téléphonique renforcé avec nos conseillers pédagogiques

Notre référent handicap, l'interlocuteur dédié à toute personne en situation de handicap



- **Écoute et personnalisation** : Il écoute vos besoins spécifiques et apporte des solutions adaptées.
- **Coordination des acteurs** : Il garantit la fluidité de votre parcours de formation et votre transition vers l'emploi.



Joseph ABECASSIS



01 55 28 36 15

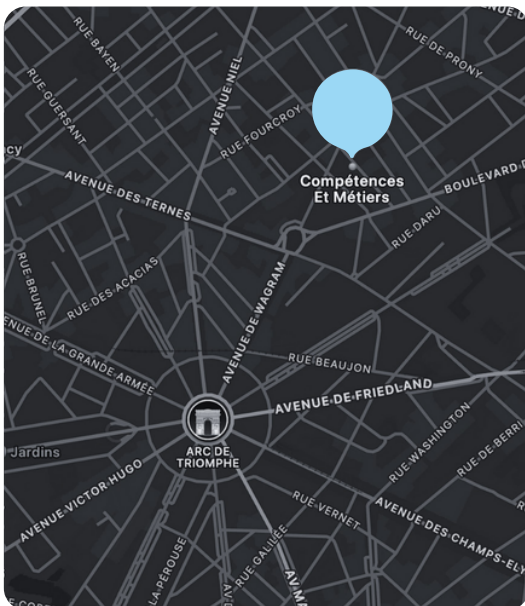


referent.handicap@competences-et-metiers.com

CONTACT

COMPÉTENCES ET MÉTIERS

- *E-mail* : contact@competences-et-metiers.com
- *Téléphone* : 01 55 28 36 15
- *Horaires* : Lundi-vendredi 9h30-18h30



ADRESSE

15 rue Thédèle Ribot,
75017 Paris

TRANSPORTS

- 1 Métro ligne 1 - CDG Etoile
- 2 Métro ligne 2 - Courcelles
- 3 Métro ligne 3 - Wagram
- A RER A - CDG Etoile Bus
- 30 ligne 30 - Courcelles Bus
- 31 ligne 84 - Courcelles Bus
- 84 ligne 31 - Ternes